



## Montant pension alimentaire

Par **chris73250**, le **06/04/2008** à **17:44**

bonjour

dans le cadre d'un divorce à l'amiable, je ne sais quel montant proposer à mon mari pour la pension alimentaire

ses revenus pour les prochains mois : 1600 € net

a savoir qu'ils vont augmenter et dépasser les 2000€ d'ici qqles mois

pension alimentaire déjà versé pour un enfant d'une première union : 150€/mois

mes revenus : 740€/mois net

aide au logement probable : 200 E

aide caf : 172€

pas de dette , une accession à la propriété probable pour moi pour me loger plutôt que payer un loyer

merci pour votre réponse